

AVIS DE COURSE	
ENDROIT :	Mont Ste Marie, Québec, Canada. Hôtes : Club Mont Ste Marie (CMSM) ; Ski Quebec Alpin (SQA) ; and Alpine Canada Alpin (ACA)
ÉVÈNEMENT :	Slalom géant : 26/27 février 2024 Slalom : 28/29 février 2024
SANCTION :	FIS, ACA, SQA
ELIGIBILITÉ :	RIS et règles pour la Coupe Continentale Alpine de la FIS (section B : Coupe de NorAm)
NOTES SUR L'ÉQUIPEMENT :	Selon <i>RIS ART 222.1</i> , tous les équipements doivent être conformes aux règlements FIS. Le coureur est responsable de l'équipement qu'il utilise. Les équipements seront sujets à des inspections au départ.
FRAIS D'INSCRIPTION :	85 \$ CAD (65 \$ USD) par jour, par coureur (incluant les taxes et le billet de remontée). Méthodes de paiement acceptées : argent comptant ; chèque à l'ordre du Club Mont Ste Marie, transfert de fonds par courriel au bénéficiaire, payment@clubmsm.org (code d'accès MSMNAC) ; et cartes de crédit (des frais de transaction de 3 % seront facturés). Les chèques personnels ne seront pas acceptés. Se référer aux règles de la Coupe Continentale Alpine de la FIS 7.1 - 7.5, pour le paiement des dépenses. Les athlètes seront retirés du tableau si le paiement n'est pas reçu 30min avant la réunion des capitaines d'équipe. Pour les transferts électroniques internationaux, veuillez contacter l'administrateur de la course. Les paiements en personne peuvent être effectués le 25 février 2024, de 16h à 17h30, dans la loge principale.
DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION :	15 février 2024 Les retraits doivent être soumis à ACA cinq (5) jours avant la première réunion des capitaines d'équipe. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des sanctions pécuniaires.
INSCRIPTION :	Les formulaires d'inscription officiels de la FIS doivent être utilisés. Les formulaires d'inscription doivent contenir le nom de tous les entraîneurs, techniciens, etc. présents. Les athlètes internationaux doivent être inscrits en ligne en utilisant le système d'inscription FIS selon le règlement COC 2.6.1. Les athlètes canadiens doivent être inscrits par l'intermédiaire de leur PTSO et envoyés à : raceentries@alpinecanada.org

BILLETS DE REMONTÉ :	Les billets de remontée pour les jours d'entraînement et de course pour les coureurs, les entraîneurs et les techniciens seront distribués par le comité d'organisation de la course lors de la réunion des capitaines d'équipe ou dans le pavillon d'arrivée.
REUNION DES CHEFS D'ÉQUIPE :	Réunions en personne. 25 février 2024, 18h, loge principal, Mont Ste Marie. 26 février 2024, 30min après le dernier coureur, pavillon d'arrivée. 27 février 2024, 30min après le dernier coureur, pavillon d'arrivée. 28 février 2024, 30min après le dernier coureur, pavillon d'arrivée. Tout autre détail sera communiqué sur le groupe WhatsApp une (1) semaine avant la première réunion des capitaines d'équipe.
WHATSAPP :	https://chat.whatsapp.com/BmofLbXG1rV7Q84gURG5Lj
TABLEAU D'AVIS :	Devant le pavillon d'arrivée
REMISE DES MÉDAILLES :	30min après le dernier coureur chaque jour. 30min après le démontage le 29 février 2024.
HÉBERGEMENT et SALLE D'AFFUTAGE :	L'hébergement et salle d'affutage sont à la charge des entraîneurs et des compétiteurs. Locations d'hébergement au MSM, contacter : Rob McVey, rob007mcvey@gmail.com or (819) 665-0691 ; Linda Faith, (819) 467-2735 ; or Domaine DeCelles, (613) 864-3962
ENTRAÎNEMENT :	Disponibilité pour de l'entraînement avant le 23 février 2024 contacter : Ken Rogers, kenroddgers@rogers.com Les détails de l'entraînement pendant la course seront annoncés lors de la réunion des capitaines d'équipe.
COMITÉ ORGANISATEUR :	Président du comité organisateur : Julie Klotz, julie.klotz@hotmail.com Coprésidence du comité organisateur : Courtney Wagner, courtney.wagner@clubmsm.com Directeur d'épreuve : Sean Gilmour, sean@gilmouragencies.com Chef de piste : Mark Somers, msomers@blumetric.ca Administrateur de la course : Kathryn Marler, kathrynm@marlresearchgroup.com Ski Québec Alpin : sqa@skiquebec.ca Alpine Canada Alpin : Ashlie Avoledo, raceentries@alpinecanada.org

RESPONSABILITÉ :

Mont Ste Marie, les organisateurs de la course et les dirigeants du Club Mont Ste Marie déclinent toute responsabilité à l'égard de cette compétition. Le comité organisateur de la course se réserve le droit de refuser la participation à tout coureur qu'il juge inapte à courir dans les circonstances.